

Archives et monde judiciaire

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H5H13P

Présentation

Archives et monde judiciaire dans la France d'Ancien Régime

Ce cours est une initiation à la fois aux archives d'Ancien régime et à la vie judiciaire de la France moderne qui est complexe : les justices seigneuriales ne disparaissent pas à partir du règne de Louis XIV (contrairement à ce qu'on lit trop souvent) ; les institutions policières ont aussi des compétences judiciaires ; les différends sont souvent portés devant un tribunal dans un premier temps, puis les parties négocient un accommodement. Dans les années précédant la Révolution, un nombre croissant de procès sont au cœur des débats politiques.

Évaluation

Session 1 : Rédaction d'un mini-mémoire à partir d'archives et présentation orale des résultats.

Ce cours ne peut être suivi en régime dérogatoire.

Session 2 : Rédaction d'un mini-mémoire à partir d'archives.

Bibliographie

Antoine Follain (dir.), *Les justices de village. Administration et justice locales de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Benoît Garnot, *Histoire de la justice. France, XVIe-XXIe siècle*, Paris, Folio Histoire, 2009.

Arlette Lebigre, *La justice du roi : la vie judiciaire dans l'ancienne France*, 1^{re} édition, 1988.

Sarah Maza, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997.

Pierre-Benoît Roumagnou, *Dans l'orbite de Paris. Les habitants de la banlieue et la justice (v. 1670-v. 1789)*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Contact(s)

> Laurence Croq

Responsable pédagogique
laurencecroq@parisnanterre.fr